



# Fédération Royale Marocaine de Natation

## PROCES VERBAL N° 04/2017 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR tenue le 07 Mai 2017 à Fès

### Membres présents :

M. Driss HASSA  
M. Youssef ZIAD  
M. Mustapha KAROUCH  
M. El Mostafa EL AHMARI  
M. Bouabid SALLAK  
Mme Khadija ELHAOUAT  
M. El Hassane MEHDIOUI  
M. Youssef EL HAOUAT  
M. Aziz ALAOUI RACHIDI

### Membres absents excusés:

M. Hassan DASOULI  
M. Mohamed BAKRI  
M. Driss TALAA  
M. Abderrahman MAZIRH  
M. Rachid ABOUZAIID  
M. Abdelhalim FAKIHANI

La séance est ouverte à 10 h 00, sous la présidence de M. HASSA, Président de la FRMN, le secrétariat est assuré par M. EL MOUFTI (Directeur Général de la Fédération)

### Ordre du jour

1. Homologation du P.V N°3.
2. Courrier.
3. Activités des organes centraux
4. Etude des dossiers de demande d'affiliation.
5. situation financière.
6. Divers.

#### **1/ Homologation du PV N° 03/2017:**

Ce PV est homologué sans changement.

#### **2/ Courrier**

(Voir annexe ci-joint)

### **Parmi les lettres étudiées :**

- Club Wifaq : demande d'organiser des compétitions nationales : le Comité Directeur a donné son accord de principe pour organiser la Coupe du trône à la piscine du club Wifaq à Rabat.

A ce sujet une délégation composée de Messieurs HASSA Driss- KAROUCH Mostafa – ALAOUI RACHIDI Aziz et ELMEHDIOUI Hassan se réunira avec les responsables du club pour étudier les aspects d'organisation de cette compétition.

- M. FAKIHANI Abdelhalim : Rapport championnats d'Afrique Egypte 2017. A la lecture de rapport établi par M. FAKIHANI abdelhalim et en sa qualité de chef de délégation, le Comité Directeur a relevé le cas d'indiscipline de 3 nageurs à savoir : BOUKHARI Yassine – REGRAGUI Abdeljebar – TIJARI Hamza Monsef. Vu que ces même nageurs ont déjà fait l'objet d'un cas d'indiscipline lors d'un précédent regroupement de l'équipe nationale à Ifrane, le Comité Directeur a décidé de transmettre ce dossier à la commission de discipline.

### **3/ Activités des organes centraux**

#### **A/ la commission Féminine :**

- Bonne organisation de la Coupe du Trône féminine qui s'est déroulée le 05/03/2017 à l'IRFC.
- Vu que le programme sportif du week-end 08 et 09 Avril 2017 était chargé par l'organisation d'un stage pour les officiels de natation et le trophée du Prince Hériter Moulay Hassan, la journée féminine programmée à été reportée à une date ultérieure

#### **B/ la commission médicale :**

Monsieur le Président de la Commission a donné un aperçu général concernant les propositions faites par la commission lors de la table ronde.

A savoir :

- Suivi médical approfondi des sportifs de haut niveau
- Inviter les associations à communiquer à la fédération le suivi médical de leurs nageurs de l'équipe nationale et surtout à la veille des compétitions internationales.
- L'instauration d'un examen systématique des nageurs à la veille des compétitions internationales. Pour les nageurs à l'étranger un formulaire, élaboré par la Commission Médicale, leur sera adressé pour le remplir par un médecin et le retourner à la fédération.
- Pour plus d'information, un communiqué sera adressé par la commission médicale aux associations.

#### **C/ Commission de formation**

Le comité directeur a donné son accord pour l'organisation d'une réception de clôture pour remettre les diplômes de participation aux encadrants ayant participé à la formation des entraîneurs niveau 1 et 2 au compte de la saison 2015/2017

Le démarrage de la formation pour entraîneurs au compte de la saison 2016/2017 sera effectuée dès la réception du budget octroyé par le ministre de la jeunesse et des sports à la fédération.

#### **D/ Commission des officiels**

- Désignation des officiels pour les compétitions de natation
- Désignation des officiels de table et arbitres pour les rencontres de water polo
- Formation, en collaboration avec la commission de formation, au profit des officiels de natation débutants les 07 et 08 Avril 2017 à Oujda.

#### **E/ Commission Technique**

Le président de la commission a donné un aperçu général concernant la table ronde qui s'est déroulée le 16/04/2017 à Rabat, en formulant des suggestions qui ont été acceptées par le C.D à savoir,

- Etablissement d'une convention de partenariat avec le sport scolaire et le sport universitaire pour bénéficier des installations sportifs et les stages de formation.
- Inviter les associations qui n'ont pas pu qualifier des nageurs (ses) à la finale du circuit du nageur à participer avec 1 garçon et une fille pour une seule épreuve à condition que les intéressés aient participé lors des étapes de qualification aux 06 épreuves du circuit du jeune nageur.

#### **4/ Etude des dossiers de demande d'affiliation**

Une demande d'affiliation de l'association Club pyramide de natation de Marrakech (CPNM) à été enregistrée. Le Comité Directeur a chargé la commission concernée de rendre visite à l'association pour s'enquérir des conditions d'entraînements.

#### **5/ Situation Financière.**

Vu l'état critique des finances de la fédération, et suite a la décision du Comité Directeur précédemment, le C.D à décidé que toutes les associations n'ayant pas encore régularisé leur situation financière envers la fédération ne pourront plus établir de licence ni recevoir les start liste de compétition.

#### **6/ DIVERS**

- Le comité directeur s'est félicité de l'élection de M. ABOUZAIID Rachid au poste de membre du comité directeur de l'Union Arabe de Natation pour le période 2017-2020, ainsi que la reconduction de M. ELMOUFTI Zouheir au poste de secrétaire général de l'Union Arabe de Natation.
- En perspective de la participation du Maroc au championnat Arabe de water polo 20 ans et moins, et afin de permettre aux poloistes natifs en 2000 susceptibles d'être sélectionnés en équipe nationale, de jouer le plus grand nombre du matchs, le Comité Directeur a décidé d'autoriser, les poloistes natifs en 2000 de prendre part aux matchs Juniors et Seniors du Championnat du Maroc de water polo à condition de jouer au maximum un seul match par jour. Le match à rejouer n'est pas concerné par cette décision
- Dans le but de faire un suivi des écoles de natation des associations affiliées à la fédération, le Comité Directeur invite les associations à faire licencier tous les nageurs relevant des écoles de natation. Une lettre d'information sera adressée aux responsables

des piscines relevant du ministère de la jeunesse et des sports de ne plus autoriser les nageurs qui ne sont pas licenciés avec la fédération à s'entraîner pendant les horaires réservés aux écoles de natation

- Le comité directeur a décidé d'organiser en collaboration avec le CNOM une journée de sensibilisation contre le dopage en faveur des entraîneurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 13h45.

**Le Président de la FRMN**

**HASSA Driss**